

Jean Paillusseau, Gérard Petiteau

LES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES

Prévention et règlement amiable

Loi du 1^{er} mars 1984

L'OUVRAGE

C'est une véritable révolution que la loi du 1^{er} mars 1984, relative à la prévention des difficultés des entreprises et au règlement amiable, opère dans l'entreprise, dans son droit et dans sa gestion. Que des difficultés apparaissent, et c'est le commissaire aux comptes, les associés, les actionnaires, le comité d'entreprise ou les délégués du personnel qui peuvent déclencher une alerte; les dirigeants doivent s'expliquer... et réagir.

L'objectif de la loi est clair: pour protéger l'entreprise et ceux qui y ont des intérêts, pour éviter qu'elle ne dérive vers la faillite, la loi renforce l'information des associés, des actionnaires, du comité d'entreprise, du Ministère public et de la Commission des opérations de Bourse, donnant à certains d'entre eux un droit nouveau d'intervention; elle crée de nouvelles obligations à la charge des dirigeants; elle renforce la mission et le statut des commissaires aux comptes et crée la procédure du règlement amiable.

Il est évident qu'une loi aussi nouvelle et importante pose des problèmes extrêmement variés et difficiles à résoudre. Que faut-il entendre, par exemple, par "un fait de nature à compromettre la continuité de l'exploitation"? Or, c'est dès qu'apparaît un fait de ce genre que doit agir le commissaire aux comptes. Comment se déroulent les alertes? Quelles réponses les dirigeants peuvent-ils apporter? Quelles sont les situations auxquelles ils doivent être attentifs? Comment peuvent-ils prévoir et prévenir les difficultés?

Le but de cet ouvrage est d'apporter des réponses claires à tous ces problèmes, aussi bien en droit qu'en termes de gestion. Il est aussi de dépasser la seule intelligence des règles juridiques pour aborder le vrai problème de la prévention et de ses urgences. Une recherche conduite sur le plan international accroît singulièrement sa portée.

LE PUBLIC

Cet ouvrage est destiné à tous ceux qui, par leur profession ou leurs recherches, sont intéressés au droit et à la gestion des difficultés des entreprises: dirigeants d'entreprise, comités d'entreprise, syndicats, experts-comptables, commissaires aux comptes, conseils juridiques, juristes d'entreprise, conseils de gestion, banquiers, avocats, magistrats, universitaires, enseignants, étudiants, etc.

Un volume broché 272 pages : 125 F